

Les femmes et l'emploi. Une analyse de la discontinuité des trajectoires féminines

Céline Le Bourdais and Hélène Desrosiers

Volume 3, Number 1, 1990

L'amère patrie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057589ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057589ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Bourdais, C. & Desrosiers, H. (1990). Les femmes et l'emploi. Une analyse de la discontinuité des trajectoires féminines. *Recherches féministes*, 3(1), 119–134. <https://doi.org/10.7202/057589ar>

HORS THÈME

Les femmes et l'emploi Une analyse de la discontinuité des trajectoires féminines*

Céline Le Bourdais et Hélène Desrosiers

Parmi les changements sociaux qui sont survenus au Canada au cours des dernières décennies, la hausse de l'activité féminine constitue sans aucun doute un des phénomènes les plus marquants. La présence des femmes sur le marché du travail s'est accrue de façon considérable depuis le début des années 60, en Amérique du Nord comme dans la plupart des pays occidentaux. Ayant plus que doublé en 30 ans, le taux d'activité féminine au Canada a franchi le cap des 50 % en 1980 (Armstrong 1982) et, malgré un ralentissement au début des années 80 à la suite de la crise économique, il poursuivait sa hausse pour atteindre 57 % en 1987 (Statistique Canada 1988b). Cette croissance a été particulièrement forte chez les mères de jeunes enfants. Ce phénomène constitue d'ailleurs une caractéristique majeure de l'évolution du marché de l'emploi des dix dernières années. Chez les femmes mariées dont les enfants étaient tous d'âge préscolaire, la progression était fulgurante : les taux d'activité ont grimpé de 49 % en 1981 à 62 % en 1986; d'autre part, en 1988, plus de la moitié (54 %) des femmes mariées ayant des enfants, dont un au moins était âgé de moins de six ans, occupaient un emploi (Paris 1989).

En dépit de leur progression soutenue sur le marché de l'emploi, les femmes font toujours l'objet d'inégalités salariales importantes : leurs revenus d'emploi ont peu progressé et ils demeurent toujours largement en deçà de ceux des hommes. Au recensement de 1986, par exemple, les femmes occupées à plein temps l'année précédant le recensement gagnaient en moyenne un peu moins de 20 000 \$; ces revenus constituaient à peine 66 % des revenus déclarés par leurs homologues masculins, comparativement à 60 % en 1975 et 64 % en 1980 (Statistique Canada 1988a; Parlement 1989). Lorsqu'on tient compte du temps partiel, le fossé entre hommes et femmes est encore plus marqué; qui plus est, l'écart salarial s'est accentué au fil des ans. Ainsi, en 1986, l'ensemble des femmes ayant occupé un emploi l'année précédant le recensement ont déclaré des revenus moyens de l'ordre de 10 000 \$, qui représentaient à peine 47 % de ceux des hommes; par comparaison, en 1980, leurs revenus, plus élevés en dollars constants, constituaient 52 % des revenus masculins (Statistique Canada 1988a). Cette régression n'est sans doute pas étrangère à la montée croissante du travail à temps partiel, particulièrement dans les secteurs traditionnellement occupés par les femmes (White 1983; Statistique Canada 1989).

La hausse des taux d'activité féminine n'a donc pas contribué à améliorer la situation économique des travailleuses, comme on aurait été en droit de s'y attendre. De même, le rattrapage scolaire des femmes a peu modifié les écarts de rémunération entre les sexes : à niveau de scolarité équivalent, les travailleuses sont toujours sous-rémunérées (Parliament 1989). D'autres facteurs doivent donc être invoqués, au-delà des taux d'activité et de scolarisation des femmes, pour rendre compte de l'écart salarial qui persiste entre les sexes. Selon diverses études, le développement de nouvelles formes d'emplois précaires, souvent réservées aux femmes, aurait contribué à accroître les inégalités sexuelles que l'on observe sur le marché du travail (Maruani et Nicole 1989). D'autres recherches menées dans une perspective longitudinale montrent que le nombre d'années d'expérience à temps plein passées de façon continue sur le marché du travail représente le principal facteur lié aux écarts de salaire entre hommes et femmes (Duncan 1984; Goyder 1981).

La discontinuité du travail féminin semble donc étroitement associée à la situation économique défavorable des travailleuses. Dans un tel contexte, on comprendra l'importance de réaliser une analyse approfondie de la dynamique des trajectoires d'emploi des femmes au Canada. Une telle étude nécessiterait toutefois que l'on dispose de données sur l'histoire professionnelle complète des travailleuses pour démêler l'effet que les emplois à temps partiel, les emplois à durée limitée ou encore le temps passé hors du marché du travail ont sur le niveau de rémunération des femmes. Ces données font malheureusement défaut.

L'Enquête sur la famille menée au Canada en 1984 contient cependant de nombreuses informations sur les mouvements d'entrée et de sortie du marché du travail de diverses générations de femmes au cours de leur vie adulte. Elles rendent donc possible l'étude, quoique limitée, de la discontinuité du travail féminin au Canada. C'est là l'objet de l'analyse qui suit. S'appuyant sur les données de cette enquête, l'article tente d'abord de caractériser, au moyen des tables d'extinction (ou table de mortalité), la dynamique des entrées et des sorties des femmes du marché du travail et de voir dans quelle mesure les comportements des femmes se sont modifiés à travers les générations. Les résultats de l'analyse seront ensuite commentés en relation avec les caractéristiques des femmes susceptibles d'influencer leurs trajectoires d'emploi, et compte tenu du contexte plus large des changements qui ont récemment marqué le marché du travail. Ce faisant, nous tenterons de documenter certains aspects de la discontinuité du travail féminin et, par delà, d'identifier les enjeux qui se dessinent pour les femmes en regard de leur avenir professionnel.

La discontinuité du travail féminin

La montée rapide et soutenue de la participation des femmes au marché du travail, observée depuis le milieu des années 60, pouvait laisser présager une plus grande continuité du travail féminin. La hausse marquée des taux d'activité féminine aux âges reproductifs laissait croire que les comportements des femmes sur le marché du travail se rapprochaient graduellement de ceux des hommes et qu'ils traduisaient une fixation croissante en emploi. C'est du moins ce que certains travaux, basés sur des données transversales, en ont conclu (Boyd 1985; pour une discussion, voir Kempeneers 1987).

Or, comme le soulignent diverses recherches qui se sont attachées à reconstituer les séquences d'emploi des travailleuses, la continuité professionnelle des femmes paraît loin d'être acquise. Selon une étude américaine récente, environ le tiers des femmes en âge de travailler ont changé de statut d'emploi à l'intérieur d'une période de 12 mois en 1981-1982, effectuant des allers-retours entre emplois à plein temps, emplois à temps partiel et situation hors travail (Stipp 1988). D'après une étude semblable, mais un peu antérieure, près de la moitié des femmes ont changé de statut d'emploi entre 1972 et 1976 (Moen 1985). Par ailleurs, parmi les femmes ayant travaillé en 1986, seulement 62 % ont travaillé entre 50 et 52 semaines; 18 % ont été employées entre 27 et 49 semaines et 20 % moins de la moitié de l'année (Stipp 1988).

Ces données témoignent de l'ampleur des mouvements d'aller-retour vers le marché du travail que les femmes connaissent. Elles soulignent, par ailleurs, la nécessité d'aborder le travail féminin sous l'angle de ces mouvements d'entrée-sortie, plutôt qu'à partir de la seule présence en emploi des femmes, pour mieux saisir la dynamique de l'activité féminine. Comme le mentionne Kempeneers, dans un contexte où environ 9 femmes sur 10 entrent en emploi, « la question, désormais, n'est plus de se demander pourquoi les femmes vont travailler à l'extérieur du foyer, mais bien pourquoi elles sortent du marché de l'emploi et pourquoi elles y reviennent » 1987 : 88).

Les données recueillies au Canada en 1984, dans le cadre de l'Enquête sur la famille ou de l'Enquête sur la fécondité, montrent à cet égard que les interruptions de travail, même de longue durée, sont encore le lot des femmes (Kempeneers 1987; Robinson 1987). Ainsi, plus de la moitié des répondantes de l'Enquête sur la famille ayant déjà occupé un emploi ont déclaré avoir connu au moins une interruption de travail d'un an ou plus comparativement à moins de 20 % des hommes (Burch 1985). Les travaux menés en France récemment aboutissent à des résultats semblables (voir Desplanques et Saboulin 1986; Lelièvre 1987).

L'étude de Kempeneers (1987) sur les trajectoires d'activité des femmes, qui repose sur les données de l'Enquête sur la fécondité, montre par ailleurs que les jeunes générations de femmes ne semblent pas connaître une plus grande continuité en emploi que leurs aînées, comme les données officielles du moment (par exemple, les taux d'activité des recensements) le laissent supposer. Elles vivraient au contraire une mobilité professionnelle accrue, en ce sens qu'une proportion croissante des femmes des cohortes récentes entrent rapidement en emploi et connaissent par la suite des mouvements de sorties et de réinsertions qui vont s'accroître. L'étude qui suit cherche à poursuivre cette analyse de la *discontinuité du travail féminin*.

Les trajectoires d'emploi des femmes

Les données utilisées viennent de l'Enquête sur la famille, menée en 1984 par Statistique Canada¹. Cette enquête a recueilli des informations sur les antécédents familiaux et les antécédents de travail d'un large échantillon de répondants âgés de 18 à 65 ans en 1984, dont la moitié (plus de 7 000 sont des femmes).

Seuls les emplois occupés à temps plein ou à temps partiel pendant une durée minimale de six mois, alors que les femmes n'étaient pas aux études à

temps plein, ont été retenus. Cette notion d'emploi est nettement plus restrictive que celle utilisée dans les enquêtes usuelles sur le sujet. L'Enquête sur la population active, par exemple définit comme « occupées » les femmes qui, lors de la semaine de référence, occupaient un emploi à temps plein ou partiel, peu importe sa durée². Les interruptions de travail recensées par l'Enquête sur la famille ne concernent, quant à elles, que les arrêts d'une durée minimale d'un an. Elles excluent les arrêts plus courts, tels les congés de maternité ou les périodes de chômage, qui risquent pourtant d'être aussi pénalisants pour la carrière des femmes, compte tenu des conditions de travail précaires que plusieurs d'entre elles connaissent (Dalto 1989). L'image de la discontinuité du travail féminin qui se dégagera de cette analyse sera donc nécessairement sous-estimée et elle ne donnera qu'un portrait partiel des mouvements d'aller-retour que vivent réellement les femmes sur le marché de l'emploi.

Trois événements seront analysés tour à tour dans cet article : la dynamique de l'entrée des femmes sur le marché de l'emploi, la première interruption de travail vécue par les femmes en emploi et le premier retour en emploi à la suite d'un long arrêt de travail³.

La méthode utilisée pour aborder chacun des événements retenus est celle des tables d'extinction (ou table de mortalité), fort connue en démographie. Elle permet de décrire non seulement la probabilité qu'ont les femmes de connaître un événement donné (intensité du phénomène), mais aussi la vitesse à laquelle elles vivent cet événement (calendrier du phénomène). Le principe de la table est assez simple⁴. Il consiste, par exemple, à calculer à chaque âge considéré les probabilités qu'ont les femmes de connaître un événement donné, telle l'entrée en emploi, en rapportant le nombre de femmes qui vivent l'événement à cet âge à celui des femmes qui n'ont pas encore vécu l'événement et qui sont toujours sous observation. Le nombre de répondantes susceptibles d'entrer en emploi est donc réévalué à chaque âge et il exclut au fur et à mesure les cas qui sortent d'observation, c'est-à-dire les répondantes pour lesquelles l'histoire professionnelle est incomplète en raison de leur âge lors de l'enquête.

Résumant les informations de la table d'extinction, le graphique 1 présente pour chaque cohorte la proportion de femmes qui, à chaque âge, n'ont toujours pas occupé de premier emploi. Le graphique 2 illustre la proportion de femmes ayant déjà exercé un emploi qui n'ont pas encore connu d'interruptions de travail, en fonction de la durée de l'emploi. C'est donc l'autre versant des événements étudiés ou, si l'on veut, une lecture inversée des phénomènes qu'illustrent les courbes des graphiques 1 à 3.

Les entrées en emploi

Selon Statistique Canada, plus de la moitié des femmes travaillaient à l'extérieur du foyer en 1988 comparativement à seulement 41 % en 1975. Bien que les taux d'emploi aient augmenté dans tous les groupes d'âge jusqu'à 65 ans, c'est chez les 25-54 ans que l'augmentation a été la plus forte avec une hausse de près de 20 % entre 1975 et 1988; à cette date, plus de 6 femmes sur 10 âgées entre 25 et 54 ans occupaient un emploi à l'extérieur (Parlement 1989).

Ces données mesurent la proportion de femmes qui se retrouvent en emploi à un moment donné d'observation. Elles ne donnent donc pas les pourcentages de femmes qui entreront éventuellement une première fois sur le marché du

travail au cours de leur vie. La table d'activité que nous avons établie pour l'ensemble des femmes interrogées par l'enquête « Famille » fournit une telle information. Elle révèle que si les comportements des diverses générations de répondantes se maintenaient, c'est la quasi-totalité des femmes qui entreraient une première fois sur le marché du travail : en fait, à peine 6 % des femmes ne vivraient pas, au terme de leur vie adulte, une expérience minimale de six mois sur le marché du travail (données non présentées).

Comme on peut le voir au graphique 1, ce portrait global dissimule toutefois de profondes disparités entre les diverses générations de répondantes. La proportion de femmes qui ont occupé un premier emploi augmente régulièrement des générations plus âgées aux générations plus jeunes, passant d'un peu plus de 80 répondantes sur 100 dans la cohorte des 55-65 ans à 96 femmes sur 100 chez les 25-34 ans. En d'autres termes, 18 femmes âgées de 55-65 ans sur 100 n'auraient toujours pas occupé d'emploi pour une durée de six mois au terme de leur vie adulte, comparativement à 10 femmes chez les 45-54 ans et 4 femmes chez les 25-34 ans.

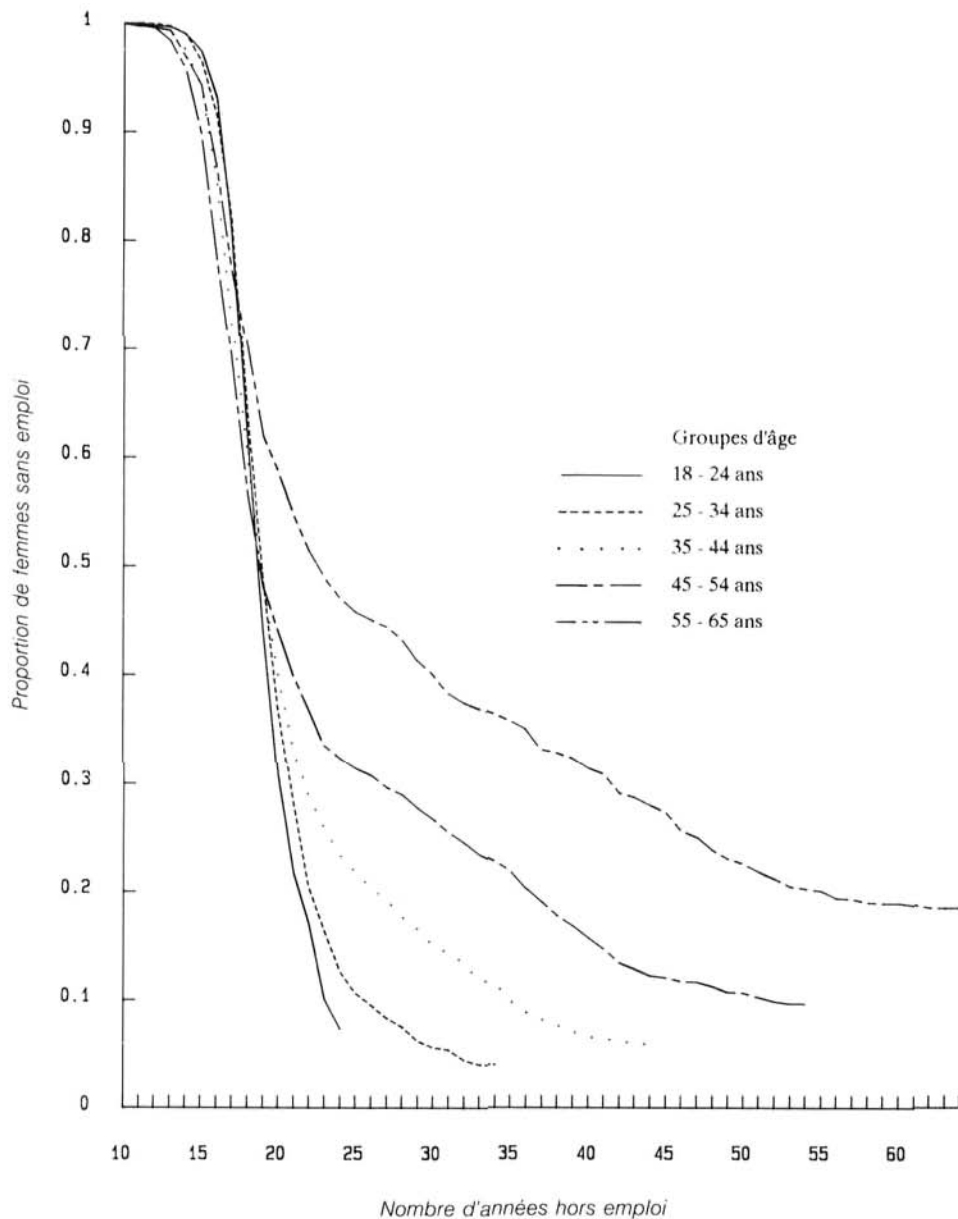
Si les femmes plus jeunes occupent en plus grand nombre un emploi durant au moins six mois, on remarquera cependant que les femmes des générations plus anciennes entraînent à un âge plus précoce sur le marché du travail. Par exemple, parmi les femmes âgées de 55-65 ans lors de l'enquête, 6 % étaient déjà présentes sur le marché de l'emploi à l'âge de 15 ans; chez les 18-24 ans, ce pourcentage est deux fois moindre. Ce résultat, bien sûr, est lié à l'allongement de la scolarité qu'ont connu les générations plus récentes. Il faudrait toutefois se garder d'établir une équation simple entre entrée tardive sur le marché de l'emploi et prolongement des études.

Une étude séparée du processus d'entrée en emploi des femmes a montré que les répondantes qui ont un niveau de scolarité moyen (12-13 ans) sont celles qui entrent le plus rapidement en emploi; les femmes moins scolarisées (moins de 11 ans) ou encore celles ayant complété des études post-secondaires y entreraient plus tardivement (Le Bourdais et Desrosiers 1988). Si la période plus longue de scolarisation rend compte de l'entrée plus tardive des secondes sur le marché du travail, l'explication doit être recherchée ailleurs pour les premières. En fait, on peut penser que les femmes qui ont complété 12-13 ans de scolarité ont plus de facilité à entrer sur le marché du travail que leurs consœurs moins scolarisées parce qu'elles disposent d'un niveau de formation suffisant pour combler les nombreux postes créés dans les secteurs en expansion, tel le secteur des services. Mais l'entrée plus tardive des femmes moins scolarisées sur le marché de l'emploi pourrait être aussi liée à une histoire reproductive *différente, soit au fait qu'une plus forte proportion d'entre elles vivent une maternité précoce comparativement aux femmes plus scolarisées* (Desrosiers et Colin 1988). L'arrivée d'un premier enfant tendrait à retarder l'entrée de ces femmes sur le marché du travail, ce que confirment les résultats d'une recherche antérieure menée à partir de l'ensemble des femmes rejointes par l'enquête « Famille » et qui a montré que la venue d'un enfant contribue à réduire de moitié les chances qu'a une femme d'occuper un premier emploi (Le Bourdais et Desrosiers, 1988).

Enfin, il est intéressant de noter au graphique 1 qu'au-delà de 20 ans, les femmes des cohortes récentes sont celles qui entrent en emploi le plus rapidement et en plus forte proportion. Ainsi, à 24 ans, environ 9 femmes sur 10

Graphique 1

Proportion de femmes qui n'ont toujours pas occupé d'emploi à un âge donné, selon le groupe d'âge des répondantes à l'enquête



Source . Statistique Canada, Enquête sur la famille de 1984

âgées de moins de 35 ans ont déjà occupé un emploi; par comparaison, seulement une femme sur deux âgée de 55 à 65 ans a connu une expérience de travail à cet âge. L'accélération de l'entrée en emploi des femmes au-delà de 20 ans chez les jeunes générations féminines n'est sûrement pas sans lien avec le fait que ces femmes se marient et ont leurs enfants plus tardivement que les femmes de cohortes plus âgées, soit après qu'elles soient entrées une première fois sur le marché de l'emploi (Le Bourdais et Desrosiers 1988).

Les changements survenus dans les pratiques matrimoniales au cours des dernières années semblent avoir une influence non négligeable sur l'histoire professionnelle des femmes. Ainsi, le mariage et l'union libre joueraient de façon opposée sur les comportements professionnels des femmes : le mariage serait associé à une plus faible propension des femmes à entrer sur le marché de l'emploi, quel que soit leur âge, tandis que l'union libre, à l'inverse, serait liée à une propension plus élevée (Le Bourdais et Desrosiers 1988). Ce résultat laisserait donc supposer qu'il existe des différences importantes dans la façon dont les femmes négocient leur participation au marché du travail selon qu'elles sont mariées ou cohabitantes (De Singly 1986).

Somme toute, l'histoire familiale et, dans une moindre mesure, les trajectoires éducatives semblent étroitement liées aux comportements différentiels des diverses générations de femmes que l'on observe au graphique 1 quant à leur entrée sur le marché du travail.

Les sorties d'emploi

Avant 1984, on disposait de très peu de données pour étudier les trajectoires d'emploi des femmes. Il était donc impossible de reconstituer le déroulement de leur vie active et de mesurer l'ampleur de la discontinuité du travail féminin. C'est ainsi, on l'a vu, que certaines chercheuses ont conclu que la hausse de l'activité salariée des femmes traduisait une plus grande continuité en emploi (voir, entre autres, Boyd 1985).

Les données de l'Enquête sur la famille ont permis d'aborder directement l'étude de cet aspect du travail féminin. Utilisant ces données, Burch (1985) a montré qu'environ la moitié des répondantes de 18 à 65 ans ayant déjà travaillé à temps plein ou partiel pendant au moins six mois avaient connu au moins une interruption de travail de longue durée; près de 15 % des femmes avaient même vécu au moins deux arrêts de travail d'un an ou plus.

Ces données ne tiennent pas compte de la durée de la période pendant laquelle les femmes ont été soumises au risque d'interrompre leur travail; il est donc difficile d'en tirer des conclusions nettes concernant la discontinuité professionnelle des femmes. Ainsi, si les jeunes femmes de l'enquête ont déclaré moins d'interruptions de travail que les femmes d'âge mûr, c'est peut-être tout simplement parce qu'elles ont disposé de moins de temps pour interrompre leur travail (Robinson 1987). Les données tirées de la table des sorties d'emploi, établie pour l'ensemble des femmes, tiennent plus précisément compte de la durée d'exposition des répondantes au risque de quitter le marché de l'emploi. Elles révèlent que les arrêts de travail rythment toujours largement la vie de la majorité des travailleuses : seulement 15 % des femmes ayant occupé un premier emploi ne connaîtraient pas de longue interruption de travail au terme de leur vie active si les comportements des répondantes rejointes par l'Enquête sur

la famille se maintenaient. Plus du tiers d'entre elles vivraient un arrêt de travail après cinq ans en emploi et plus de 60 %, après 10 ans (données non présentées).

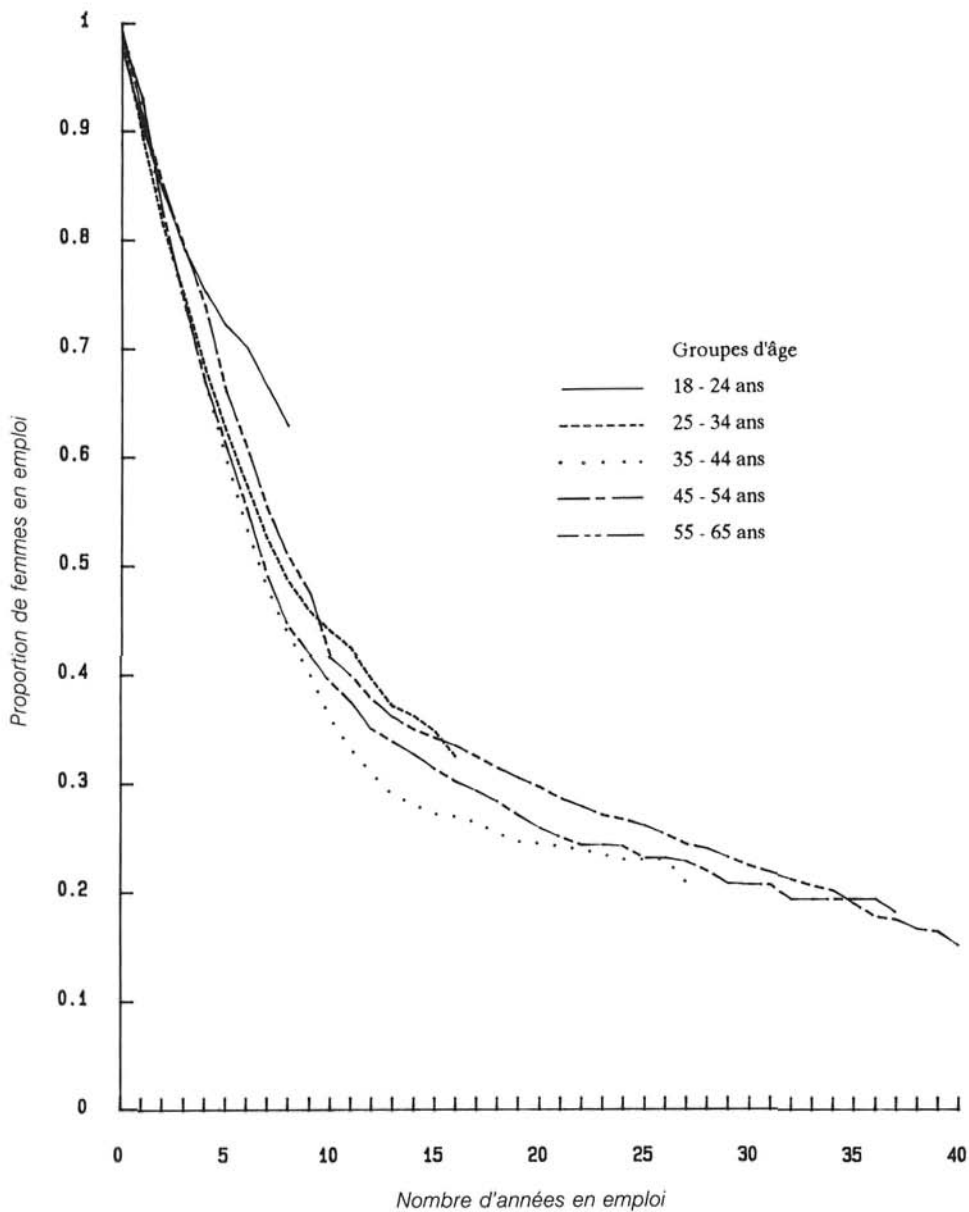
Contrairement au graphique 1 qui révélait des différences importantes de comportement entre générations en matière d'entrée en activité, le graphique 2 présente un profil beaucoup moins net des sorties d'emploi; comme on peut le voir, les courbes de survie en emploi des femmes âgées entre 25 et 65 ans s'écartent très peu les unes des autres.

Fait intéressant à noter, les femmes d'âge moyen (35-44 ans) enregistrent les plus forts pourcentages de sortie d'emploi à durée égale en activité. Ainsi, 10 ans après leur entrée sur le marché du travail, près des deux tiers des femmes de cet âge ont déjà connu un arrêt de travail comparativement à moins de 60 % chez les autres groupes d'âge. L'écart qui sépare les 35-44 ans de leurs aînées ne serait pas étranger au fait que les premières ont en plus grand nombre donné naissance à leur premier enfant après être entrées sur le marché du travail, ce qui représente un aménagement différent de leur vie professionnelle et reproductive. Comme diverses études basées sur des données tant transversales que longitudinales l'ont montré, une naissance constitue toujours une cause d'interruption de travail pour les femmes. Même lorsque l'on tient compte d'un ensemble de variables telles l'âge, le niveau de scolarité ou l'âge auquel les femmes sont entrées une première fois en emploi, la venue d'un premier enfant triple le risque pour les femmes de connaître un arrêt de travail d'un an ou plus (Le Bourdais 1989). À première vue, et même si ce lien tend à s'estomper chez les jeunes générations, la discontinuité du travail féminin paraît donc encore largement lié à l'histoire reproductive des femmes.

Dans la même veine, le report de la maternité observé récemment pourrait expliquer la continuité professionnelle apparemment plus forte des répondantes âgées de 18-24 ans (graphique 2). Il faudrait toutefois éviter de conclure trop rapidement à un changement de comportement durable. Premièrement, comme les probabilités de connaître une interruption de travail après plusieurs années en emploi sont basées sur un sous-échantillon de femmes qui sont entrées très jeunes sur le marché du travail, il devient délicat d'attribuer à l'ensemble de cette génération les comportements — peut-être particuliers — d'un sous-groupe bien précis. Il faudra donc attendre encore quelques années avant de conclure de façon définitive quant aux comportements de ce groupe de femmes en matière d'activité. Deuxièmement, comme nous l'avons déjà mentionné, les interruptions de travail recensées dans l'enquête « Famille » ne concernent que les arrêts d'un an ou plus; elles excluent donc les congés de maternité ou les courtes périodes de chômage qui affectent une proportion croissante de jeunes femmes. Le développement de nouvelles formes d'emploi — tels les contrats à durée déterminée — qui touchent de plus en plus de jeunes femmes, et cela en dépit de leur scolarité accrue, pourrait bien contribuer à augmenter l'instabilité professionnelle des travailleuses (Maruani et Nicole 1989). En somme, la présence d'un nombre croissant de femmes sur le marché du travail ne traduirait pas nécessairement une plus grande continuité en emploi, loin de là.

Graphique 2

Proportion de femmes en emploi qui n'ont toujours pas connu d'interruption de travail, selon le nombre d'années en emploi et selon le groupe d'âge des répondantes à l'enquête



Source : Statistique Canada, Enquête sur la famille de 1984

Les réinsertions en emploi

Qu'en est-il maintenant de la propension des femmes à réintégrer le marché du travail, une fois qu'elles ont connu une première interruption ? Y a-t-il lieu de croire que les femmes des générations récentes retournent plus rapidement en emploi que leurs aînées ? La table des réinsertions en emploi pour l'ensemble des femmes révèle d'abord que, parmi celles qui ont connu une première interruption, les trois quarts retourneront au moins une fois sur le marché du travail. Près de 45 % de ces femmes reprendront un emploi à l'intérieur d'une période de cinq ans et près de 60 %, en dedans de dix ans (données non présentées).

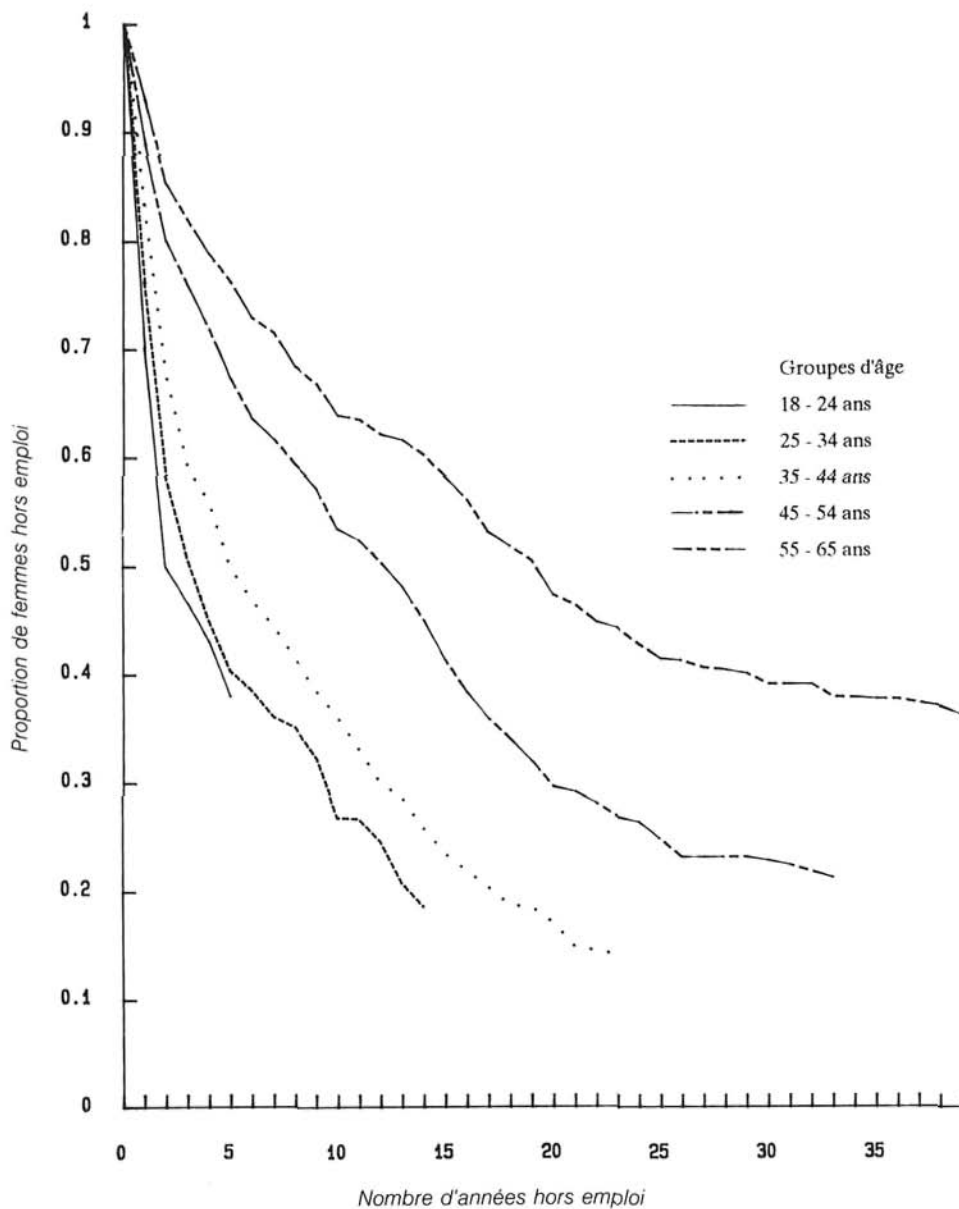
L'examen des courbes de survie en fonction de l'âge des répondantes à l'enquête fait toutefois ressortir des fluctuations importantes qui se rapprochent de celles observées précédemment au chapitre de l'entrée dans le premier emploi. Les données illustrées au graphique 3 montrent de façon très nette la plus forte propension des femmes des cohortes récentes à retourner sur le marché du travail lorsqu'elles l'ont quitté une première fois : plus de 80 % des femmes âgées entre 25 et 44 ans ont repris un emploi après un long arrêt de travail contre à peine un peu plus de 60 % des femmes de 55-65 ans.

Non seulement les femmes des cohortes plus jeunes sont-elles plus nombreuses que leurs aînées à retourner en emploi à la suite d'un arrêt de travail, mais elles le font aussi plus rapidement. Ainsi, après cinq ans d'arrêt, environ 60 % des femmes de moins de 35 ans ont déjà réintégré le marché du travail contre à peu près le tiers des femmes de 45-54 ans et le quart des femmes de 55-65 ans. Fait intéressant à souligner, cette différence persiste même lorsque l'on tient compte de la venue d'un enfant au cours de l'interruption de travail (Le Bourdais et Desrosiers 1988). On peut alors penser que la pratique d'arrêts définitifs de travail en raison d'une naissance a été remplacée progressivement chez les jeunes générations par une pratique d'interruptions temporaires d'un an ou plus, centrées sur la venue des enfants (Lelièvre 1987). Il importe toutefois de souligner que l'arrivée d'un premier enfant lors d'une interruption de travail influence toujours directement les chances qu'ont les diverses cohortes de femmes de retourner en emploi (Le Bourdais et Desrosiers 1988). En d'autres mots, si les jeunes femmes réintègrent le marché du travail plus rapidement que ne le faisaient leurs aînées après la naissance d'un premier enfant, elles y retournent néanmoins plus tardivement que leurs consœurs qui sont sans enfant.

On notera, par ailleurs, que les femmes plus scolarisées tendent à reprendre plus rapidement leur emploi et ce, qu'elles aient ou non un premier enfant lors de l'interruption de travail (Le Bourdais et Desrosiers 1988). L'actuelle hausse de la scolarisation des femmes pourrait laisser entrevoir une amélioration de la situation des travailleuses. Cette amélioration risque toutefois d'être compromise par le développement accéléré de nouvelles formes d'emploi (temps partiel, contrats à durée déterminée) qui semble de plus en plus répondre aux besoins de flexibilité des employeurs dans la gestion de leur main-d'œuvre et de moins en moins aux demandes des femmes (Maruani et Nicole 1989).

Graphique 3

Proportion de femmes ayant connu un arrêt de travail qui ne sont pas encore retournées en emploi, selon le nombre d'années hors emploi et selon le groupe d'âge des répondantes à l'enquête



Dans l'ensemble, cette analyse des trajectoires d'emplois des femmes indique, tout comme certains travaux antérieurs (Kempeneers 1987), que les modalités d'entrée et de sortie de femmes se sont modifiées à travers les diverses générations. Elle confirme l'accroissement de la participation des jeunes femmes au marché du travail de même que l'accélération, dans les cohortes plus récentes, de la cadence à laquelle les femmes entrent d'abord une première fois sur le marché du travail et y retournent ensuite après une interruption. Elle ne semble pas cependant révéler de différences bien nettes entre générations au chapitre de la fréquence des interruptions de travail de longue durée. En d'autres termes, on assisterait à un accroissement de la mobilité professionnelle liée à un raccourcissement de la période passée hors du marché du travail plutôt qu'à une augmentation des sorties d'emploi.

Parmi les facteurs individuels qui influencent les cheminements d'emplois des femmes, la scolarité semble jouer un rôle non négligeable. L'arrivée d'un enfant constitue toutefois, et de loin, le facteur le plus étroitement lié aux trajectoires d'emplois des femmes : le fait de donner naissance à un enfant contribue à réduire de façon substantielle leurs chances d'occuper un premier emploi ou de réintégrer rapidement le marché du travail après un arrêt. À l'opposé, une naissance pendant la période d'activité triplerait le risque pour les femmes de connaître une interruption de travail.

La propension des femmes à entrer ou à sortir du marché du travail est donc fortement marquée par leur histoire reproductive. En fait, la prise en compte de l'histoire reproductive aurait même pour effet d'éliminer une partie des différences de comportements notées entre les diverses générations en matière d'activité. Ainsi, l'entrée plus rapide en emploi des femmes de moins de 35 ans serait en partie attribuable à la baisse ou au report de la fécondité observés dans les cohortes récentes. De même, la plus forte propension des femmes de 35-44 ans à connaître une interruption de travail, comparativement à leurs aînées, serait liée au fait qu'elles ont été plus nombreuses à entrer en emploi avant la naissance de leur premier enfant; en d'autres mots, l'écart observé entre les diverses générations de femmes tiendrait à un aménagement différent de leur vie professionnelle et reproductive (Le Bourdais 1989).

Perspectives d'avenir

La continuité professionnelle des femmes semble limitée et surtout compromise dans l'avenir. La plus forte présence en emploi des femmes à un moment donné, on l'a vu, semble tenir davantage à un rythme de roulement plus élevé des entrées et des retours des femmes sur le marché du travail qu'au maintien plus continu en emploi d'une plus large fraction d'entre elles. De plus, une partie de l'accroissement de la participation féminine à l'emploi semble être attribuable au fait que les femmes des générations récentes ont réduit le nombre de leurs enfants ou retardé leur naissance. On peut alors penser qu'un relèvement de la fécondité des jeunes femmes contribuerait à augmenter la discontinuité des trajectoires féminines, et qui serait lourde de conséquences pour leur avenir socio-économique. En effet, comme certaines recherches l'ont montré, la présence des femmes sur le marché du travail ne saurait être garante d'un mieux-être économique si elle ne s'accompagne pas parallèlement d'une plus grande stabilité en emploi (Duncan 1984; Goyder 1981).

Certains changements se dessinent toutefois à l'horizon, notamment parmi les générations récentes qui semblent agencer différemment leur vie professionnelle et reproductive. Le fait que les femmes de moins de 35 ans manifestent une propension plus faible à quitter leur travail, et ce même lorsqu'on tient compte de l'arrivée d'un enfant, est révélateur de tels changements. On ne saurait toutefois conclure de façon définitive qu'il s'agit là d'un gain pour les femmes. D'une part, rien ne garantit que ces jeunes femmes maintiendront le même comportement à l'arrivée d'un deuxième enfant⁶. D'autre part, la plus grande continuité professionnelle des générations récentes, au sens où nous l'avons mesurée ici, camoufle peut-être le fait que les jeunes femmes d'aujourd'hui se retrouvent de plus en plus coincées dans des emplois à temps partiel qu'elles ne désirent pas. La montée importante du travail à temps partiel non choisi (Paquette 1989) militerait en faveur d'une telle hypothèse. Comme le mentionnent Maruani et Nicole (1989 : 93), « depuis 1982, si l'activité féminine continue de croître, c'est grâce (ou à cause) du temps partiel. À l'aube des années 90, le temps partiel est ainsi devenu un remède largement utilisé [par les employeurs] pour résoudre les problèmes d'emploi ». Or, on connaît bien les conditions associées à cette forme d'emploi réservée majoritairement aux femmes : plus faible rémunération, moindre possibilité de formation et de promotion, insécurité d'emploi, taux moins élevé de syndicalisation (Desrosiers et Le Bourdais 1988).

Enfin, il faut souligner qu'en l'absence de données sur les arrêts de travail de moins d'un an, il nous est difficile de voir si la plus grande continuité en emploi des jeunes femmes masque une progression du chômage qui se traduirait par des interruptions plus courtes mais plus nombreuses — comme le suggère la progression des emplois à durée déterminée — ou encore une pratique d'arrêts plus courts liés à la maternité. Ces arrêts peuvent pourtant hypothéquer lourdement les chances d'avancement des femmes. En particulier, les interruptions de travail liées à la maternité qui ne s'accompagnent pas d'une garantie de retour en emploi peuvent s'avérer très pénalisantes, étant donné qu'elles surviennent bien souvent à un âge où l'acquisition d'expérience professionnelle est critique (Dalto 1989).

En définitive, dans un contexte où le caractère discontinu et flexible du travail féminin ne peut plus être attribué aux seuls « handicaps » de la maternité (Kempeneers 1987) mais semble répondre de façon croissante aux besoins des employeurs dans la gestion de leur main-d'œuvre (Barrère-Maurisson *et al.* 1989), il est clair que le développement de mesures visant à concilier travail et famille ne constitue pas un moyen suffisant en soi pour assurer l'égalité des chances entre hommes et femmes sur le marché de l'emploi (Dalto 1989). Dans cette perspective, c'est une politique énergique d'accès à l'égalité en emploi pour toutes les femmes qui doit rapidement être mise en œuvre. Parallèlement, d'autres recherches s'imposent pour documenter plus à fond l'impact des nouvelles formes d'emploi sur les conditions socio-économiques des femmes ou encore pour explorer, de façon plus qualitative cette fois, les stratégies que les couples ou les femmes seules développent aujourd'hui pour combiner vie familiale et vie professionnelle.

Céline Le Bourdais et Hélène Desrosiers
INRS — Urbanisation
Montréal

Notes

- * Une version préliminaire de cet article a été présentée au 12^e colloque de l'Institut canadien de recherche sur les femmes, dans la session *Travail et vie familiale*, à Québec le 12 novembre 1988. Les données sont tirées d'une recherche qui a bénéficié d'une subvention du ministère de la Santé et du Bien-être social dans le cadre de l'*Étude de l'évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale* (voir Le Bourdais et Desrosiers 1988).
1. Pour plus de détails, voir Robinson (1987) et Le Bourdais et Desrosiers (1988).
 2. À noter que le taux d'activité inclut aussi les chômeuses au moment de l'enquête, soit les femmes qui étaient activement à la recherche d'un emploi.
 3. L'analyse des entrées en emploi est basée sur l'ensemble des répondantes rejointes par l'enquête « Famille »; celle des interruptions de travail n'inclut que les femmes qui ont connu un premier emploi et celle des réinsertions en emploi, que les femmes qui ont vécu un premier arrêt de travail. Pour chacun des événements étudiés, l'analyse exclut un nombre variable de cas pour lesquels l'information sur les dates d'entrées ou de sorties d'emploi sont manquantes (pour plus de détails, voir Le Bourdais et Desrosiers 1988).
 4. Pour une présentation plus détaillée, on pourra se référer à l'annexe de Burch et Madan (1986) et au chapitre 6 de Kempeneers (1987).
 5. Il importe de noter que les travaux que nous avons menés n'ont analysé que l'impact des premières naissances sur les comportements professionnels des femmes.

RÉFÉRENCES

- ARMSTRONG, P.
1982 « Unemployed and Underemployed : Not to Mention Underpaid and Overworked », *Canadian Woman Studies*, 3, 4 : 41-43.
- BARRÈRE-MAURISSON, M.-A., A.-M. Daune-Richard et M.-T. Letablier
1989 « Le travail à temps partiel plus développé au Royaume-Uni qu'en France », *Économie et Statistique*, 220 : 47-56.
- BOYD, M.
1985 « Revising the Stereotype : Variations in Female Labour Force Interruptions », communication présentée au congrès des Sociétés savantes, Montréal, mai.
- BURCH, T.K.
1985 *Enquête sur la famille. Conclusions préliminaires*. Ottawa, Statistique Canada, cat. 99-955.
- BURCH, T.K. et A.K. Madan
1986 *Formation et rupture d'unions. Résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*. Ottawa, Statistique Canada, cat. 99-963.
- DALTO, G.C.
1989 « A Structural Approach to Women's Hometown and Experience-Earnings Profiles: Maternity Leave and Public Policy », *Population Research and Policy Review*, 8, 3 : 247-266.
- DE SINGLY, F.
1986 « L'union libre : un compromis », *Dialogue*, 92 : 54-65.

DESPLANQUES, G. et M. De Saboulin

1986 « Activité féminine : carrières continues et discontinues », *Économie et Statistique*, 193-194 : 51-62.

DESROSIERS, H. et C. Colin

1988 « Portrait des grossesses en milieu défavorisé », *Cahiers québécois de démographie*, 17, 1 : 91-111.

DESROSIERS, H. et C. Le Bourdais

1988 « Les femmes et le marché du travail. On s'active trop lentement », *Options politiques*, 9, 7 : 13-14.

DUNCAN, G.J.

1984 *Years of Poverty, Years of Plenty*. Ann Arbor, University of Michigan, Institute for Social Research.

GOYDER, J.C.

1981 « Income Differences Between the Sexes: Findings from a National Canadian Survey », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 18, 3 : 321-328.

KEMPENEERS, M.

1987 *Femmes et mouvements de travail. Pour un élargissement de l'analyse démographique de l'activité salariée et de l'activité maternelle des femmes*. Université de Montréal, thèse de doctorat en démographie.

LE BOURDAIS, C.

1989 « L'impact des transformations familiales sur l'activité professionnelle des femmes au Canada », *Revue suisse de sociologie*, 15, 1 : 57-74.

LE BOURDAIS, C. et H. Desrosiers

1988 *Trajectoires démographiques et professionnelles : une analyse longitudinale des processus et des déterminants*. Montréal, INRS-Urbanisation, rapport final de recherche soumis au ministère de la Santé et du Bien-être social dans le cadre de l'Étude de l'évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale.

LELIÈVRE, E.

1987 « Activité professionnelle et fécondité : les choix et les déterminations chez les femmes françaises, de 1930 à 1960 », *Cahiers québécois de démographie*, 16, 2 : 209-236.

MARUANI, M. et C. Nicole

1989 *Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins*. Paris, Syros/Alternatives.

MOEN, P.

1985 « Continuities and Discontinuities in Women's Labor Force Activity », in G.H. ELDER (éd.), *Life Course Dynamics*. Ithaca, Cornell University Press : 113-155.

PAQUETTE, L.

1989 *La situation socio-économique des femmes. Faits et chiffres*. Québec, Les Publications du Québec.

PARIS, H.

- 1989 *The Corporate Response to Workers with Family Responsibilities*. Ottawa, The Conference Board of Canada.

PARLIAMENT, J.B.

- 1989 « Les femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 11-008f, été : 2-6.

ROBINSON, P.M.

- 1987 *Interruptions de travail chez les femmes. Résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*. Ottawa, Statistique Canada, cat. 99-962.

STATISTIQUE CANADA

- 1989 *La famille au Canada. Faits saillants choisis*. Ottawa, cat. 89-509.
1988a *Recensement de 1986. Données recueillies auprès d'un échantillon de 20 % des ménages. Totalisations sommaires*. Ottawa, avril.
1988b *Statistiques chronologiques sur la population active, 1987*. Ottawa, cat. 71-201.

STIPP, H.H.

- 1988 « What is a Working Woman », *American Demographics*, juillet : 24-27 et 59.

WHITE, J.

- 1983 *Les femmes et le travail à temps partiel*. Ottawa, Comité consultatif canadien de la situation de la femme.